PUBLICATIONS 2009

Perspective et dynamique du développement de la société civile

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

DOCUMENTS DE TRAVAIL 7

IS CIVIL SOCIETY A EUROPEAN CONCEPT?
THE GERMAN EXAMPLE OF COOPERATIVE HOUSING AS A POLITICAL SOURCE OF CIVIL SOCIETY 9
Elisabeth Conradi

SOCIETE CIVILE ET ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES 29
Walter Reese-Schäfer

MOROCCO IN TRANSITION
TOWARDS A MORE INCLUSIVE DEMOCRACY FOR THE 21ST CENTURY 59
Fatima Harrak

ENSEIGNEMENT ET RELIGION EN DROIT ALLEMAND 79
Christine Langenfeld

LA FEMME MAROCAINE IMMIGREE ET LA VIE ASSOCIATIVE 99
Khadija Boutkhili

بنيات المجتمع المدني بين المهاجرين: تطور وآفاق
تأملات حول بنيات المنظمات لدى المهاجرين المنحدرين من الدول الإسلامية بالجمهورية الفيدرالية الألمانية
3
ايرين شنايدر

DISCUSSIONS 119

THE CONCEPT OF CIVIL SOCIETY IN TURKEY 121
Martin Riexinger

ILLEGITIMATE CHILDREN AND INTERNATIONAL LAW
THE SITUATION OF MOROCCAN SINGLE MOTHERS AND THEIR CHILDREN AS DISCUSSED IN THE COMMITTEES OF HUMAN RIGHTS TREATIES AND THE INFLUENCE OF SUCH DISCOURSE ON DOMESTIC POLICY 135
Kai Kreutzberger

Institut des Etudes Africaines
Bibliothèque
Université Med V - Souissi

LE STATUT DE LA FEMME TRAVAILLEUSE MIGRANTE EN DROIT INTERNATIONAL : MAROC, LEGISLATION ET SOCIETE CIVILE **159**
Ilham Mahjoubi

ÉLEMENTS DE *GENERATIONNALITE* DANS LE PARCOURS DE MIGRANTES MAROCAINES EN FRANCE. QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION **207**
Kathrin Zeiss

"REVOLUTION OF THE SAINTS" AND POLITICAL ISLAM? THE INFLUENCE OF FUNDAMENTALIST MOVEMENTS IN CHRISTIANITY AND ISLAM ON THE DEVELOPMENT OF CIVIL SOCIETY **227**
Lino Klevesath

POLITIQUE DE VOISINAGE A L'EPREUVE DE L'EMIGRATION SUBSAHARIENNE (LE MAROC, PAYS DE TRANSIT ET DE DESTINATION) **249**
Hanfouri Rachid

THE ACCULTURATION OF SECOND-GENERATION MUSLIMS AND NON-MUSLIM FROM TURKEY AND FORMER YUGOSLAVIE THE ROLE OF RELIGIOSITY AND PERCEIVED DISCRIMINATION **291**
Snezana Stojcic

INTRODUCTION

The three years' cooperation program between the Institute of African Studies, University Mohammed V- Souissi and the Seminar for Arabic and Islamic Studies, University of Göettingen entitled "Perspectives and Dynamics of Development of Civil Society in Morocco" started in 2006 constitutes the beginning of a dialogue and a first step in a long term project of cooperation between these two universities.

The initial exchange undertaken during these past three years between students and Faculty brought together by the two institutions aimed at rethinking the concept of "civil society" in the contexts of both Morocco and of the German immigrant Muslim community, as an endeavor to contribute to the intercultural study of this notion. This program has also been an opportunity to reflect on the place of "civil society" in the process of modernization of Muslim majority societies and Muslim immigrant communities in Europe, as well as in the evolution of the role of this concept and institution from a lobbying tool to an instrument of governance at the national and international levels.

The first task of the German-Moroccan working group has consisted in deconstructing this historically Western concept while attempting to demonstrate the ambiguous use to which it could be -- and is -- made. The first two workshops held respectively in Geottingen then Rabat have served to deliberate on the complex, and sometimes contradictory, evolution of the notion of "civil society", a conception largely impregnated with Western

history and sociology but which has succeeded in spreading rapidly during the last decades beyond the borders of the Western world. This dissemination has raised the questions of its adaptability and its instrumentalization as a model. Civil society organizations have become a conditionality of the funding agencies, a required form of "partnership", a pillar of "good governance" and a new interlocutor of the international community. They have thus been placed in the center of the political game not only in Morocco, the Maghreb or Muslim countries but in all the countries of the South.

We are hoping that the analysis by this German-Moroccan group of scholars and graduate students of the concept of civil society in the double context of the Moroccan patrimonial Muslim state and the German secular and democratic culture, which is the object of the present publication, will serve as a test for the narrow definition of this concept and of the Western categories of political discourse elaborated around this assumed universal model.

Dr. Prof. Fatima Harrak
Dr. Irene Schneider
Dr. Yahya Abou El Farah

L'intégration industrielle en Afrique

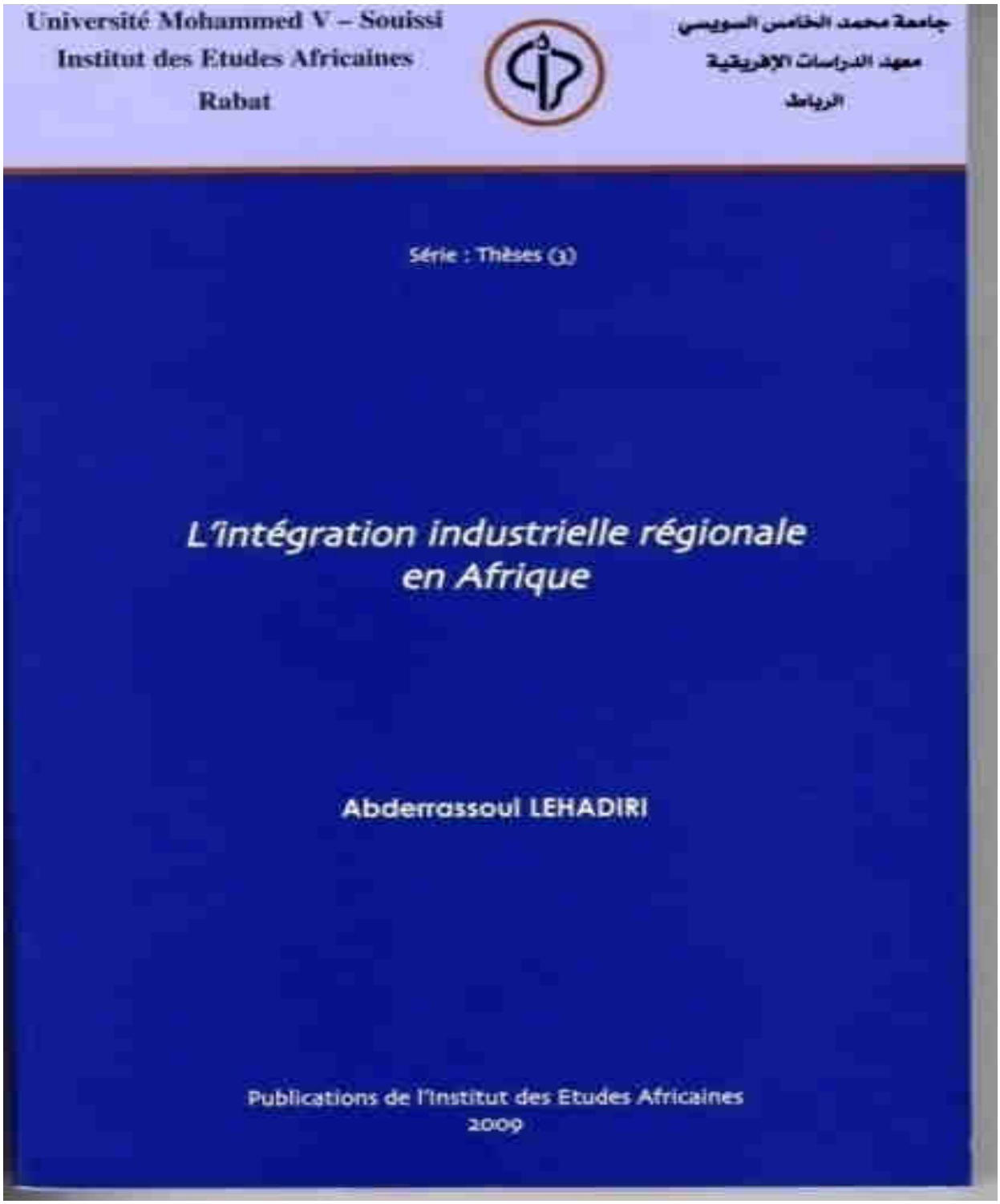

Université Mohammed V – Souissi
Institut des Etudes Africaines
Rabat

جامعة محمد الخامس السويسي
معهد الدراسات الإفريقية
الرباط

Série : Thèses (3)

L'intégration industrielle régionale en Afrique

Abderrassoul LEHADIRI

Publications de l'Institut des Etudes Africaines
2009

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 5

INTRODUCTION GENERALE 7

PREMIERE PARTIE :
ANTECEDENTS COLONIAUX: L'EBAUCHE TARDIVE DE L'INDUSTRIALISATION SOUS L'INTEGRATION PLURITERRITORIALE COLONIALE **Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE I : RADIOGRAPHIE DES ENSEMBLES COLONIAUX **Erreur ! Signet non défini.**

SECTION I : FORMATION ET STRUCTURES DES UNIONS COLONIALES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

§1 : Naissance et incidences de l'intégration à fins impériales **Erreur ! Signet non défini.**

§2 : Les Fédérations d'obédience française **Erreur ! Signet non défini.**

A - Les rouages administratifs **Erreur ! Signet non défini.**

B - Les rouages intégratifs économiques **Erreur ! Signet non défini.**

§3 : L'Union Economique de l'Afrique de l'est (UEAE) **Erreur ! Signet non défini.**

A - La progression vers l'union douanière et monétaire (1900 à 1947) **Erreur ! Signet non défini.**

B - L'embryon d'union fédérale (1948-1961) **Erreur ! Signet non défini.**

SECTION II :NATURE DES CADRES SPATIAUX COLONIAUX **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

§1 : Des Espaces peu communicants et excentrés **Erreur ! Signet non défini.**

§2 : Des espaces hétérogènes et asymétriques **Erreur ! Signet non défini.**

§3 : Des espaces de réduction des frais de reproduction des colonies et de coordination administrative de celles-ci **Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE II : CONDITIONS D'EMERGENCE ET CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL CHEVILLE A L'INTEGRATION IMPERIALE

Erreur ! Signet non défini.
SECTION I : ETAPES ET CONDITIONS D'EMERGENCE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
§1 : L'indigence industrielle jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale Erreur ! Signet non défini.
§2 : L'élan industriel forcé dû aux circonstances du second conflit mondial Erreur ! Signet non défini.
§3 : La poussée industrielle corrélative à l'accélération de la mise en valeur coloniale Erreur ! Signet non défini.
SECTION II : MODICITE DU POTENTIEL INDUSTRIEL INSTALLE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
§1 : Les caractéristiques structurelles du développement industriel Erreur ! Signet non défini.
A - Une industrie atrophiée et « inorganique » Erreur ! Signet non défini.
B - Une industrie focalisée géographiquement Erreur ! Signet non défini.
C - Les multiples dépendances de l'industrie Erreur ! Signet non défini.
§2 : Eléments d'interprétation du laminage du développement industriel Erreur ! Signet non défini.
A - Une explication à écarter : La déficience des facteurs de production Erreur ! Signet non défini.
B - La nature de la colonisation au cœur du laminage Erreur ! Signet non défini.

DEUXIEME PARTIE : LES FONDEMENTS DE L'INTÉGRATION INDUSTRIELLE RÉGIONALE Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE III : ANCRAGE OBJECTIF Erreur ! Signet non défini.
SECTION I : LES AVATARS DE LA BALKANISATION DE L'ESPACE POLITIQUE AFRICAIN ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
§1 : Genèse et état des lieux Erreur ! Signet non défini.
§2 : Critique du dédouanement ou de l'éloge de la balkanisation Erreur ! Signet non défini.
§3 : Les limitations imposées à l'industrialisation Erreur ! Signet non défini.
A - L'enclavement, facteur de surcoûts pour l'industrie Erreur ! Signet non défini.
B - L'instabilité politique, facteur d'éviction et de désincitation à l'investissement industriel Erreur ! Signet non défini.

C - La vulnérabilité économique, facteur amenuisant le financement et l'accumulation industriels **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION II : LA FORMIDABLE CONTRAINTE DE L'EXIGUÏTE DIMENSIONNELLE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1: La dimension, un phénomène multidimensionnel malaisément mesurable **Erreur ! Signet non défini.**
A - La dimension d'une nation **Erreur ! Signet non défini.**
1 - La dimension géographique **Erreur ! Signet non défini.**
2 - La dimension démographique **Erreur ! Signet non défini.**
3 - La dimension économique **Erreur ! Signet non défini.**
4 - La combinaison des critères **Erreur ! Signet non défini.**
B - La dimension du marché **Erreur ! Signet non défini.**
1 - L'approche privilégiant un facteur décisif **Erreur ! Signet non défini.**
2 - L'approche conjuguant plusieurs éléments interdépendants **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : La petitesse caractéristique des marchés des Etats africains considérés **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
A - L'insuffisante solvabilité des habitants **Erreur ! Signet non défini.**
B - Des marchés à clientèle potentielle disséminée et à forte tonalité ponctuelle **Erreur ! Signet non défini.**
§3 : Les effets inhibiteurs sur l'industrialisation **Erreur ! Signet non défini.**
A - Les déséconomies d'échelle **Erreur ! Signet non défini.**
B - La faible diversification industrielle **Erreur ! Signet non défini.**
C - Le défaut des pressions concurrentielles **Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE IV : CADRAGE THEORIQUE **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION I : DES EFFETS STATIQUES DE CREATION ET DE DETOURNEMENT DE TRAFIC DONT LA RESULTANTE EST INDETERMINEE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : L'approche en terme d'équilibre partiel **Erreur ! Signet non défini.**
A - Union douanière avec création de trafic **Erreur ! Signet non défini.**
B - Union douanière avec détournement d'échanges **Erreur ! Signet non défini.**

C - Union douanière avec économies d'échelle: les effets d'échelle statiques **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : L'approche en terme d'équilibre général **Erreur ! Signet non défini.**
A - Union trade diverting et degré de détérioration des termes de l'échange **Erreur ! Signet non défini.**
B - L'analyse de RG Lipsey à 3 biens et 3 pays **Erreur ! Signet non défini.**
§3 : Les enseignements de l'analyse en statique concurrentielle **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION II: DES EFFETS DYNAMIQUES CRUCIAUX ET PREPONDERANTS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : une exploitation plus poussée des économies de dimension **Erreur ! Signet non défini.**
A - Les économies internes d'échelle **Erreur ! Signet non défini.**
B - Les économies externes **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : La rationalisation de la production par activation et accentuation de la concurrence **Erreur ! Signet non défini.**
A - L'expansion des échanges et la spécialisation inter et intra-industrie **Erreur ! Signet non défini.**
B - L'incitation à la concurrence et à l'efficacité **Erreur ! Signet non défini.**
1 - Les effets passifs de la concurrence **Erreur ! Signet non défini.**
2 - Les effets actifs de la concurrence **Erreur ! Signet non défini.**
§3 : Stimulation dynamique de l'investissement **Erreur ! Signet non défini.**
A - L'effet d'accroissement du rendement du capital **Erreur ! Signet non défini.**
B - L'effet d'attraction des investissements directs étrangers **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION II : DES EFFETS DE DEVELOPPEMENT : L'INTEGRATION ARTICULEE A UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : L'effet d'atténuation des coûts de la substitution d'importation : le « régionalisme fermé » **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : Les effets de l'initiation : le régionalisme ouvert **Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE V : REPERAGE DES INSTRUMENTS **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION I : LES INSTRUMENTS PROPREMENT COMMERCIAUX **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : L'adoption d'un tarif extérieur commun **Erreur ! Signet non défini.**

A - Dans la CEAO, le TEC en veilleuse **Erreur ! Signet non défini.**
B - Le TEC de la CAE, une tradition coloniale préservée **Erreur ! Signet non défini.**
C - Les composantes du TEC de l'UDEAC **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : Les régimes douaniers préférentiels **Erreur ! Signet non défini.**
A - La taxe de transfert de la CAE **Erreur ! Signet non défini.**
1 - Une application conditionnée **Erreur ! Signet non défini.**
2 - Une fixation plafonnée des taux **Erreur ! Signet non défini.**
3 - Le caractère temporaire de la taxe **Erreur ! Signet non défini.**
B - La taxe unique de l'UDEAC **Erreur ! Signet non défini.**
1 - La nature du régime de la taxe unique **Erreur ! Signet non défini.**
2 - Les avantages procurés **Erreur ! Signet non défini.**
3 - L'acte d'agrément **Erreur ! Signet non défini.**
C - La taxe de coopération régionale de la CEAO **Erreur ! Signet non défini.**
1 - Les conditions d'agrément à la TCR **Erreur ! Signet non défini.**
2 - La procédure d'agrément **Erreur ! Signet non défini.**
3 - La flexibilité et la souplesse de la TCR **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION II : LES MESURES DE POLITIQUE INDUSTRIELLE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : Les axes de l'harmonisation **Erreur ! Signet non défini.**
A - L'harmonisation fiscale **Erreur ! Signet non défini.**
1 - L'harmonisation des législations douanières et des fiscalités internes **Erreur ! Signet non défini.**
2 - L'harmonisation des codes des investissements **Erreur ! Signet non défini.**
B - la coordination industrielle **Erreur ! Signet non défini.**
1 - La prorogation du système de licences industrielles dans la CAE **Erreur ! Signet non défini.**
2 - Le cadre de négociation de l'UDEAC **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : La programmation industrielle régionale **Erreur ! Signet non défini.**

A - Le silence du Traité de la CAE **Erreur ! Signet non défini.**
B - La programmation industrielle régionale de la CEAO **Erreur ! Signet non défini.**
C - Les programmes sectoriels communs de l'UDEAC **Erreur ! Signet non défini.**

TROISIÈME PARTIE : GRIPPAGE DES MECANISMES INTEGRATIFS AU CONTACT DES REALITÉS AFRICAINES **Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE VI : LE BLOCAGE DE L'INTEGRATION COMMERCIALE **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION I : RESULTATS DECEVANTS DE L'INTEGRATION COMMERCIALE **Erreur ! Signet non défini.**
§1 : L'évolution et l'importance des échanges internes de produits industriels **Erreur ! Signet non défini.**
A - Problèmes statistiques et données utilisées **Erreur ! Signet non défini.**
B -Evolution et faiblesse du commerce intra–zone **Erreur ! Signet non défini.**
1 - Examen au niveau global **Erreur ! Signet non défini.**
2 - Progression et portée réduite des échanges mutuels industriels **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : Structure par branche et spécialisation intra- régionale **Erreur ! Signet non défini.**
A - Une structure par branche polarisée **Erreur ! Signet non défini.**
B - Une spécialisation intra-régionale modeste **Erreur ! Signet non défini.**
§3 : Appréciation du degré de réalisation et du fonctionnement des dispositifs d'intégration commerciale
A - Les difficultés de mise en œuvre du TEC **Erreur ! Signet non défini.**
B - Les dysfonctionnements des régimes préférentiels **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION II : LES ORIGINES DU BLOCAGE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : Un cadre analytique encore peu pertinent pour l'Afrique **Erreur ! Signet non défini.**

A - Une analyse normative éloignée des préoccupations des PED **Erreur ! Signet non défini.**
B - La non-satisfaction des conditions d'applicabilité de la théorie 324
1 - Les conditions de la création d'échanges font défaut **Erreur ! Signet non défini.**
2 - Des effets dynamiques peu opérationnels **Erreur ! Signet non défini.**

C - Les points aveugles dans les modèles de la théorie de l'intégration commerciale **Erreur ! Signet non défini.**
1 - Le problème lancinant des moins-values financières **Erreur ! Signet non défini.**
2 - L'évacuation de la coordination régionale et des coûts de transition et d'adaptation **Erreur ! Signet non défini.**
§2 - Les verrous structurels **Erreur ! Signet non défini.**
A - La carence de l'intégration physique ou matérielle **Erreur ! Signet non défini.**
B - Etroitesse de la base de production et insuffisance des structures industrielles **Erreur ! Signet non défini.**
C - L'extraversion économique marquée **Erreur ! Signet non défini.**
§3 : La cause conjoncturelle **Erreur ! Signet non défini.**
A - Le retournement conjoncturel et le repli national **Erreur ! Signet non défini.**
B - Les effets délétères des pas **Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE VII : L'ECHEC DES PROJETS REGIONAUX ET LA DUPLICATION DES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES **Erreur ! Signet non défini.**

SECTION I : ESPOIRS ET DEBOIRES DES PROJETS INDUSTRIELS COMMUNS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : Notion et justifications des projets régionaux **Erreur ! Signet non défini.**
A - Définitions et typologies des projets favorables à l'intégration **Erreur ! Signet non défini.**
1 - Le concept de « coproduction régionalisée «d'Henri Bourguinat **Erreur ! Signet non défini.**
2 - Le domaine des projets intégrateurs : la classification des biens de Balassa et Stoutjesdijk **Erreur ! Signet non défini.**

3 - La typologie de P. Guillaumont des actions à caractère régional **Erreur ! Signet non défini.**
B - Les mobiles de l'intégration au moyen des projets régionaux **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : Description et mécomptes des projets régionaux entrepris **Erreur ! Signet non défini.**
A - Les tentatives de coentreprises industrielles multinationales **Erreur ! Signet non défini.**

1 - La Société Equatoriale de Raffinage **Erreur ! Signet non défini.**
2 - La Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest **Erreur ! Signet non défini.**
3 - La Société Africaine de Pneumatiques **Erreur ! Signet non défini.**
B - Quelques leçons des cas précédents **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION II : LA DUPLICATION DES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : La manifestation de la duplication **Erreur ! Signet non défini.**
A - Examen analytique de la notion **Erreur ! Signet non défini.**
B - Illustration et exemples de la duplica **Erreur ! Signet non défini.**
a) Composition de la VAM (en %) pour le Kenya, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire et le Sénégal **Erreur ! Signet non défini.**
b) Répartition (en%) du nombre d'entreprises : Cameroun et Congo en 1988 **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : Les causes de la duplication **Erreur ! Signet non défini.**
A - La prééminence et la prégnance du nationalisme économique et industriel **Erreur ! Signet non défini.**
B - Rôle des firmes multinationales dans la duplication **Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE VIII: LA PERSISTANCE DE LA POLARISATION SPATIALE DES ACTIVITES INDUSTRIELLES **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION I : LA TENDANCE LOURDE DE LA POLARISATION SPATIALE EN ŒUVRE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : Le constat des asymétries spatiales **Erreur ! Signet non défini.**
A - Analyse des écarts en termes de niveau de développement et de degré d'industrialisation **Erreur ! Signet non défini.**
B - Analyse des déséquilibres des échanges industriels réciproques **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : Les ressorts et mécanismes de la polarisation **Erreur ! Signet non défini.**
A - La thèse orthodoxe de la convergence mise en doute **Erreur ! Signet non défini.**
B - Les effets d'agglomération et le mécanisme de la divergence cumulative **Erreur ! Signet non défini.**
§3 : Des conséquences et des perceptions différentes **Erreur ! Signet non défini.**

A - Des retombées inégales **Erreur ! Signet non défini.**
B - Des perceptions opposées **Erreur ! Signet non défini.**
SECTION II : LES LEVIERS REGULATEURS ET LEURS LIMITES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
§1 : L'équité spatiale : un souci des traités et une notion floue **Erreur ! Signet non défini.**
A - La préoccupation d'équité dans les Traités **Erreur ! Signet non défini.**
B - L'imprécision de la notion d'équité **Erreur ! Signet non défini.**
§2 : Les mesures de compensation **Erreur ! Signet non défini.**
A - Les Fonds de Compensation institués **Erreur ! Signet non défini.**
1 - Le Fonds de Solidarité de l'UDEAC **Erreur ! Signet non défini.**
a- Origine et missions du Fonds **Erreur ! Signet non défini.**
b- Fonctionnement et évolution du Fonds **Erreur ! Signet non défini.**
2 - Le Fonds de répartition de la CAE **Erreur ! Signet non défini.**
a- Le Fonds Commun Répartissable (The Distributable Pool **Erreur ! Signet non défini.**
b) Le maintien provisoire du Fonds et son remaniement par le Traité de la CAE **Erreur ! Signet non défini.**
3 - Le Fonds communautaire de développement de la CEAO **Erreur ! Signet non défini.**
a- Attributions **Erreur ! Signet non défini.**
b- Ressources **Erreur ! Signet non défini.**
c- Coûts et à – coups **Erreur ! Signet non défini.**
B - Les insuffisances de la compensation **Erreur ! Signet non défini.**
1 - La compensation, un lénitif mais pas le développement **Erreur ! Signet non défini.**
2 - La compensation, une allocation pécuniaire insuffisante et un coût mal supporté **Erreur ! Signet non défini.**
§3 : Les mesures de correction **Erreur ! Signet non défini.**
A - Les schémas d'harmonisation et de la planification régionale du développement industriel **Erreur ! Signet non défini.**

B - Les institutions financières du développement **Erreur ! Signet non défini.**
1 - La Banque de développement de l'Afrique de l'Est **Erreur ! Signet non défini.**
2 - La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale **Erreur ! Signet non défini.**
3 - Le Fonds de solidarité et d'intervention pour le développement de la communauté **Erreur ! Signet non défini.**

CONCLUSION GENERALE **Erreur ! Signet non défini.**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
I - TEXTES DE BASE

II - OUVRAGES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
III - THESES UNIVERSITAIRES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
IV - PERIODIQUES ET COMMUNICATIONS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
A - Numéros spéciaux de revues **Erreur ! Signet non défini.**
B - Articles et communications **Erreur ! Signet non défini.**

TABLE DES MATIERES 510

INTRODUCTION GENERALE

Depuis l'avènement des indépendances, l'intégration économique régionale (IER) en Afrique a été l'objet d'un enthousiasme et d'une ferveur récurrents, toujours ressuscités, jamais définitivement évanouis.

C'est à l'instigation conjointe de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA)[1] et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)[2] qu'elle a vu le jour et a été mise en chantier. A vrai dire, les exhortations, avec une lancinante insistance, de ces deux organismes font écho à l'idéal[3] d'unité africaine, credo puissamment mobilisateur qui s'origine dans le panafricanisme forgé dans le creuset de la lutte anti-raciale et anti-coloniale. L'idée-force est que l'Afrique doit absolument s'unir si elle veut s'affranchir de sa dépendance, sortir du sous-développement et conjurer définitivement le spectre de Berlin 1885.[4]

Dès le départ cependant, deux approches clairement tranchées s'affrontaient. La première, l'approche continentaliste[5], ambitionnait d'englober hic et nunc tous les pays du continent et de les associer dans le cadre d'un marché commun sur le plan économique et d'un gouvernement fédéral (confédération continentale) ou « Etats Unis d'Afrique»sur le plan politique. La seconde, l'approche régionaliste[6], plaidait plutôt pour une association strictement confinée aux pays d'une même région[7], contigus géographiquement et prônait la thèse des « cercles concentriques»(due à L. S. Senghor), selon laquelle l'unité ne peut se faire que de proche en proche en passant du niveau inférieur sous régional et régional au niveau supérieur continental.

La première approche était taxée d'irréaliste en raison de son ambition jugée excessive d'une union directe, immédiate et globale. La seconde, par contre, se targuait d'être pragmatique, raisonnable et faisable. Mais la ligne de clivage foncière est que le continentalisme affichait un radicalisme avoué qui se proposait de chambouler les structures économiques existantes et de couper les amarres avec les anciennes puissances coloniales tandis que le régionalisme était partisan du maintien, voire du développement des relations avec ces puissances.

Dans les faits, c'est la seconde approche qui s'est imposée. Les principes d'intangibilité des frontières et d'inaliénabilité de la souveraineté nationale ainsi que les solides liens de dépendance envers les anciennes puissances tutélaires tissés par la colonisation, ont très

---

[1] La CEA est fondée en avril 1958 et dépend du conseil économique et social des Nations Unies. Son objectif exclusif est la promotion du développement, de la coopération et de l'intégration économique en Afrique.

[2] Créée en mai 1963.

[3] Cet idéal est d'une telle vigueur que même ses détracteurs sont contraints de lui rendre au moins un hommage verbal.

[4] La fameuse conférence de Berlin qui a déclenché la course au partage colonial de l'Afrique.

[5] Dont le porte-parole fervent est le leader ghanéen Kwame Nkrumah, Voir son livre *l'Afrique doit s'unir*, 1964, Editions du Seuil, Paris.

[6] Animée et soutenue par le leader sénégalais L. S. Senghor, voir son livre *Liberté I- Négritude et Humanisme*, 1964, éd. du Seuil, Paris.

[7] En français, la région renvoie, selon les cas, à deux concepts distincts: soit un vaste groupement de nations par continent ou sous continent, soit à un territoire beaucoup plus restreint issu d'un découpage effectué à l'intérieur d'une nation déterminée : on parlera, dans ce qui suit, de région tout court dans le premier sens et de région d'un pays pour désigner le deuxième sens.

vite renvoyé aux calendes grecques sinon enterré les visées institutionnelles originales et l'union continentale autonome. Dans cette perspective régionaliste, la CEA avait alors suggéré de scinder le continent en quatre régions réputées être assez étendues pour être économiquement viables et dans lesquelles on peut entreprendre un développement économique et surtout industriel intégré. Ces régions sont: l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est. Mais ce découpage n'a jamais été scrupuleusement observé quoiqu'on ait parfois tendance à s'en rapprocher.

Malgré le triomphe du régionalisme, le continentalisme n'a pas été pour autant définitivement jeté aux orties, mais plutôt érigé en objectif ultime et repoussé à une échéance lointaine: à l'horizon de l'an 2000 par l'«Acte final de Lagos», signé en avril 1980, puis reporté par le sommet de l'OUA de juin 1991 à l'an 2025. A cette date sera instaurée une communauté économique africaine à partir du renforcement des entités régionales existantes ou la mise en œuvre, le cas échéant, de structures nouvelles.

Le régionalisme ambiant s'est traduit par une prolifération institutionnelle sans équivalent dans les autres continents: plus de 200 organisations de coopération régionale selon la Banque Mondiale (BM).[8] Celles-ci ont pour vocation soit d'asseoir l'intégration du marché, soit de promouvoir un thème ou un secteur spécifiques.

Mais les discours, les incantations et les projets sont une chose, les réalités en sont une autre. Certaines de ces initiatives sont restées lettres mortes ou se résument à des coquilles vides, d'autres ont fait long feu ou traînent une existence léthargique. A telle enseigne que d'aucuns en viennent à se demander si l'IER n'est pas l'Arlésienne de la stratégie africaine de développement.[9] L'affirmation réitérée de l'unité africaine ne livre pas un concept immédiatement transformable en politique opérative. Il n'empêche, de nombreuses expériences pleines d'enseignements ont été accumulées. Ces laboratoires in vivo, riches en défis, contraintes, lacunes, freins et obstacles affrontés, invitent à une réflexion poussée et, à froid, pour tirer des enseignements de portée générale ; ils interpellent aussi un regard critique sur ces expériences.

L'objet de cette étude, qui a été ainsi replacée dans son contexte, est de faire le point de quelques expériences africaines d'IER dans son champ essentiel qui est celui de l'industrie. Notre analyse s'inscrit alors à la charnière de l'industrialisation et de l'IER. On entend par industrialisation un processus historique exprimant le développement vif et ininterrompu du secteur manufacturier attendu que ce dernier est le « noyau dur » censé irriguer ses propres branches et son environnement en externalités et effets structurants. En somme, elle est une multiplication des activités manufacturières et, par ce même mouvement, une transformation des processus de production par emploi de machines.

L'industrie manufacturière, dont le développement est la manifestation de l'industrialisation, constitue et demeure le cœur de l'économie et de tous les développements. Toute l'histoire économique enseigne de manière incontestable que,

---

[8] Banque Mondiale, 1989, *L'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable*, Washington, Dc, p. 178.

[9] *Cf.* Gautron (J.C), 1977, « En attendant Godot » ou l'intégration régionale en Afrique noire» , in *l'Evolution récente du pouvoir en Afrique noire*, Bordeaux, Centre d'Etudes sur l'Afrique noire ; voir également, Pourtier Roland, 1993, L'Intégration régionale en Afrique Centrale : entre territoire et mémoire in C E R G E P, *L'intégration régionale en Afrique Centrale, une mise en perspective*, Gabon.

depuis le XVIIIème siècle, aucun pays n'a décollé et ne s'est développé sans industrialisation. Le dynamisme actuel de l'industrie manufacturière ressort clairement à travers le foisonnement et la sophistication des objets industriels qui peuplent notre quotidien : du plus ordinaire (une chaise, une feuille de papier, un pain) au plus élaboré et compliqué (un satellite artificiel), du plus minuscule (un cachet de médicament) au gigantesque (un avion ou porte-avions).

C'est que l'industrie manufacturière comporte une triple caractéristique. Elle est l'activité où s'accomplit les plus forts gains de productivité, ce qui signifie qu'elle offre les perspectives les plus prometteuses en termes de prospérité accrue et d'accumulation future. Elle est aussi le foyer le plus fécond et le plus porteur de capacités d'innovations, de valorisation des efforts de la recherche et de mise en valeur de l'initiative individuelle et collective: en même temps que des produits dans ses usines, l'industrie manufacturière confectionne dans ses laboratoires du progrès technique destiné à être utilisé par le reste de la société. Lieu de matérialisation des nouvelles découvertes des laboratoires, l'industrie livre de nouveaux produits, matériaux ou biens d'équipement, qui vont permettre à toutes les branches de l'activité économique d'appliquer éventuellement les nouvelles technologies et, partant, d'améliorer leur productivité et leur efficacité. Ainsi, l'industrie émet des effets externes positifs qui affectent la totalité des secteurs. En outre, la loi de Kaldor - Verdoorn montre, à partir de l'observation des tendances passées de la croissance économique, que le taux de croissance de l'économie a sans cesse été essentiellement tributaire du taux de croissance de l'industrie, lequel taux lui-même était fortement corrélé à celui de la croissance de la productivité manufacturière.

Enfin, l'industrie manufacturière exerce des effets d'entraînement. Il y a lieu de citer, d'abord, les effets positifs d'apprentissage de la main-d'œuvre, laquelle, en apprenant sur le tas, se familiarise et maîtrise petit à petit les nouvelles techniques de production ainsi que les nouvelles formes de discipline et d'organisation. C'est l'un des lieux les plus favorables à la formation professionnelle. Investir dans l'industrie revient donc à investir dans le savoir-faire humain. Ensuite, l'industrie induit des effets d'entraînement physiques (linkages). En amont, elle ouvre des débouchés aux productions locales (matières premières) et incite à la création d'entreprises nouvelles (développement des activités de réparation mécanique, industries d'approvisionnement). En aval, elle contribue à diversifier la base productive: en distribuant des revenus, elle élargit ses propres débouchés et déclenche de nouveaux investissements.

A n'en pas douter, l'industrie demeure la base du développement économique et la mesure de la puissance d'un pays. Il ne s'agit point là d'une vision surannée convoquant un industrialocentrisme périmé et d'arrière-garde du XIXème siècle. Ni la thèse préconisant un agrocentrisme pour l'Afrique, donc un développement unisectoriel basé sur l'agriculture et soutenant qu'une industrialisation est aujourd'hui prématurée, ni celle de l'éclipse irrémédiable de l'industrie supplantée par l'avènement d'une société post-industrielle ne résistent à l'analyse.

Tout d'abord, l'expérience historique atteste que développement agricole et développement industriel ont été étroitement imbriqués. Il n'est pas possible de développer l'agriculture sans développer l'industrie : l'agriculture moderne est elle-même fille de l'industrie. Inversement, l'industrie n'a de valeur que si l'agriculture intervient soit à l'amont, soit à

l'aval de l'industrie. Aucune économie ne peut marcher sur la seule « jambe » de l'agriculture, ni sur la seule « jambe » de l'industrie, ni sur la seule « jambe » des services.

Quant à l'affirmation de la venue d'une société postindustrielle détrônant et reléguant à une place accessoire l'industrie comme celle-ci a fait jadis reculer l'importance de l'agriculture, elle est ,même si elle semble solide en apparence, à récuser et ne tient pas lorsque l'on affine l'analyse. En effet, la montée en flèche de la proportion du secteur tertiaire, aussi bien dans l'emploi total que dans la valeur du produit intérieur brut, ne résulte pas d'une expansion plus vive de la demande qui lui est dédiée, mais fondamentalement de la modicité des gains de productivité dans les services, qui provoque une majoration de leurs prix relatifs.[10] Par ailleurs, de nos jours comme jadis, les grandes mutations économiques découlent d'innovations techniques initiées par et en provenance du secteur industriel. L'essor de la part la plus dynamique et la plus exportable des services ne peut se poursuivre ni même se concevoir en dehors d'une étroite association avec l'industrie, tant en amont (le logiciel est tributaire du matériel) qu'en aval (un pays ne peut conserver la conception que s'il continue à maîtriser la production). La confection d'un bien industriel s'insère dans une chaîne très longue, qui démarre avec la recherche-conception et clôt avec le service après-vente, en passant par l'administration, les contrôles, le stockage, la distribution. L'apparition d'un nouvel objet manufacturé donne lieu à une ribambelle d'activités tertiaires. Il s'ensuit que l'essor du secteur tertiaire est, pour une grande part, imputable à la mutation affectant l'activité manufacturière.

Il s'avère alors bien difficile d'accréditer la thèse d'une société postindustrielle, tant il est vrai que l'industrie manufacturière tient, plus que jamais, une place centrale dans la nouvelle économie mondiale.

Si le rôle de l'activité manufacturière est déterminant et moteur dans la nouvelle économie mondiale, force est de constater que fort peu de pays en Afrique détiennent la masse critique et l'infrastructure technologique requises pour braver les défis d'un marché mondial constamment en changement et de plus en plus compétitif. Nulle part ailleurs, la balkanisation de l'espace politique, l'absence d'espaces économiques significatifs n'est telle que toute démarche d'industrialisation en vase clos, dans les contours étroits de l'Etat - nation, n'apparaît aussi difficilement accessible, voire aussi vaine. En fait, les pays africains se caractérisent par des marchés étriqués et des capacités d'absorption limitées. Rarissimes encore sont les pays qui sont à même de prendre part individuellement à la révolution mondiale de la technologie et de l'information. C'est pourquoi les Etats africains sont acculés à élargir leurs horizons, à cheminer en groupe dans leur quête du développement et de l'industrialisation. Les bénéfices à retirer d'une telle intégration régionale sont multiples et variés, passant par la compression des coûts unitaires via l'exploitation des économies d'échelle, par un degré élevé de spécialisation et de concurrence économique, par l'accès à la technologie et par un meilleur partage des idées et des expériences à tous les échelons de l'activité socio-économique.

Dans cette étude, nous ne visons pas l'analyse théorique des mécanismes, implications et modalités d'une industrialisation suscitée par l'IER. Notre objet est plutôt axé sur l'observation empirique, l'analyse concrète de systèmes d'intégration industrielle régionale et l'évaluation critique de l'expérience accumulée. Bien sûr, toute recherche empirique ou

[10] *Cf.* G. Lafay et D. Unal-Kesenci, 1994, *Repenser l'Europe*, Editions Economica, Paris, p.74.

descriptive présuppose une théorie, même très simplifiée ou implicite. Aussi, nous serons amenés à mettre à contribution et à puiser dans l'analyse et les apports théoriques pour chaque problème évoqué, donc pour interpréter et décrire le fonctionnement réel des systèmes d'intégration industrielle régionale en Afrique.

Dans cette optique, nous nous demanderons dans quelle mesure les créations de groupements d'IER en Afrique ont-elles été un facteur et un catalyseur de l'industrialisation. Comme ces groupements se sont, pour la plupart, contentés de proroger et de reconduire, à quelques modifications près, des arrangements conçus et mis en place durant la colonisation, un examen de l'héritage s'impose d'entrée de jeu. Comment se sont formés ces ensembles coloniaux et ces cadres spatiaux géopolitiques et géoculturels? Quelles sont leur nature et leur fonction? Comment s'est ébauché en leur sein un développement industriel? Quelles ont été les conditions de son émergence et ses caractéristiques? La reconduction des ensembles coloniaux ne portait-elle pas en germe bon nombre d'obstacles rencontrés par la suite du fait de la reproduction de la logique économique coloniale sous de nouvelles modalités avec son cortège de contradictions? L'héritage n'a-t-il pas été surestimé favorablement?

Qu'est ce qui justifie, dans les conditions particulières héritées de la colonisation, que l'industrialisation en Afrique subsaharienne ne peut s'opérer qu'à une échelle pluriterritoriale ou régionale plutôt que nationale?

Quel est le cadre et le corpus théorique qui a inspiré et influencé, peu ou prou, la conception et la formation des accords d'intégration, le choix des formules d'intégration industrielle des groupements sous revue?

Quels sont les dispositifs et mécanismes d'intégration industrielle régionale prévus par ces accords?

Quelle est l'efficacité et la portée de ces dispositifs et formules? Plus précisément, ont-ils contribué à accroître et à diversifier les courants commerciaux intra-régionaux de façon à instaurer une complémentarité et une spécialisation entre les pays participants? Sinon, quelles sont les raisons d'un faible taux d'intégration et quels sont les impedimenta structurels affrontés? Quel est le degré de mise en œuvre des projets régionaux ou communs projetés? Y a-t-il eu élimination des doubles emplois et des duplications préjudiciables?

Le développement industriel tend-t-il à se répartir équitablement à l'échelle régionale ou bien à se concentrer et se polariser dans les pays relativement avancés de chaque groupement régional? Les mesures de compensation et de correction adoptées ont-elles produit les effets escomptés?

Telles sont les interrogations autour desquelles s'ordonnera notre analyse. Pour ce faire, nous nous limiterons à l'examen de trois groupements qui constituent des cas de figure des plus intéressants. Le premier se situe en Afrique orientale, anciennement colonisée par la Grande Bretagne : c'est l'«East African Community» (La Communauté Economique de l'Afrique de l'Est désignée par le sigle : CAE). Elle fut sans doute l'exemple le plus avancé de l'intégration régionale en Afrique et, à ce titre, mérite d'être méditée. Les deux autres sont d'obédience francophone, issus de l'ancienne domination coloniale française et se trouvent, l'un en Afrique occidentale : La Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO),

l'autre en Afrique Centrale : l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC).

Il sied maintenant de présenter brièvement ces trois groupements.

La CAE rassemblait trois pays, à savoir: le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie (résultant de l'unification du Tanganyika, de Zanzibar et du Pemba). Le traité instituant cette Communauté fut paraphé à Kampala le 6 juin 1967. Il entra en vigueur le 1er décembre 1967. Son objectif était « de renforcer et réguler les relations industrielles, commerciales et autres des Etats membres en vue d'un développement accéléré, harmonieux et équilibré et d'une croissance soutenue des activités économiques, ainsi que d'un partage équitable des gains ».

A l'époque, la CAE avait valeur d'exemple non seulement pour l'Afrique mais aussi pour le reste des PED dans la mesure où elle constituait l'un des essais d'intégration régionale le plus poussé et le plus ambitieux. Elle comportait un large spectre de mécanismes d'intégration allant de l'intégration commerciale avec compensation à des politiques et infrastructures communes (postes et télécommunications, chemins de fer et ports, transports aériens, université, etc.).

Historiquement, l'intégration et la coopération économiques entre ces trois pays tire son origine de la période coloniale. C'est sous l'administration coloniale commune de la Grande Bretagne que furent posées les bases d'une unification douanière entre le Kenya et l'Ouganda en 1917, avec le Tanganyika en 1922 alors qu'un accord de 1927 formalisa l'abolition de toutes barrières douanières entre les trois pays. Ceux-ci furent également dotés, depuis 1920, d'une monnaie commune, l'« East African Shilling » mis en circulation par l'« East African Currency Board ». L'intégration régionale se consolida en 1948 avec l'institution de la «East African High Commission» (Haute Commission de l'Afrique Orientale) qui a compétence dans les volets des transports, de l'éducation et de la recherche. Cette Haute Commission cédera la place en décembre 1961 à l'« East African Common Services Organisation » (l'Organisation des Services Communs de l'Afrique de l'Est).

A l'avènement des indépendances (1961 et 1963), « l'Accord de Kampala visant à corriger les déséquilibres commerciaux dans l'Est de l'Afrique » a été conclu en avril 1964 et remanié à Mbale en janvier 1965. Malheureusement, cet accord demeura inappliqué et sans suite. L'intégration régionale s'étiola jusqu'à la signature en 1967 du Traité pour la Coopération de l'Afrique Orientale.

Après dix ans de fonctionnement, la CAE cessa ses activités en juillet 1977.

La CEAO associait, au départ, six pays qui entretenaient jadis des relations politiques et commerciales dans un ensemble colonial sous la férule de la France, à savoir: l'Afrique Occidentale française (AOF). Les six pays fondateurs sont: le Burkina Faso (ex- Haute Volta), la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Le Bénin (ex- Dahomey) s'y est officiellement incorporé en 1985. Le Traité créant la CEAO a été approuvé à Abidjan le 17 avril 1973 et est entré en vigueur le 1er janvier 1974. Il visait (art. 4) à:

- « mettre en œuvre au niveau régional une politique active de coopération et d'intégration en particulier en ce qui concerne le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie, des transports et communications et du tourisme ;

- développer les échanges de produits agricoles et industriels des Etats membres, notamment en établissant entre eux une zone d'échanges organisés ».

La CEAO relayait deux prédécesseurs: l'Union Douanière de l'Afrique de l'Ouest (UDAO), fondée en 1959 pour rétablir la Fédération d'AOF dissoute le 3 mars 1959, et l'Union Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO), créée en 1966. Ces deux prédécesseurs ont fait chou blanc en raison de l'inobservance des traités.

La CEAO est l'œuvre d'efforts entrepris par les dirigeants du Sénégal et de la Côte d'Ivoire (les deux pays relativement les plus avancés de la région) non seulement pour élargir leurs débouchés mais par-dessus tout pour contrecarrer le poids et l'influence grandissante du Nigeria (puissant voisin) dans la région. Elle a obtenu le soutien, en partie téléguidé par la France[11], de l'Europe des six. C'est dire que les considérations politiques ne sont pas étrangères à sa mise en place.

Les pays de la CEAO, sauf la Mauritanie, étaient membres de l'Union monétaire Ouest africaine dans le cadre de la Zone Franc et pouvaient, en cette qualité, faire usage d'une monnaie convertible, le franc CFA.

Après une activité de vingt ans, la CEAO a été dissoute le 15 mars 1994 et remplacée par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

L'UDEAC réunissait initialement cinq Etats signataires: le Congo (Brazzaville), le Gabon, la République Centrafricaine (ex- Oubangui-Chari), le Tchad et la République Fédérale du Cameroun. En fait, sa composition a varié du fait du départ puis de la réintégration de certains de ses membres. La Guinée Equatoriale, enclavée dans cet ensemble, s'y est ralliée le 19 décembre 1983 avant d'intégrer la Zone Franc (en 1985). Le Traité établissant l'UDEAC a été signé à Brazzaville, le 8 décembre 1964 et a effectivement commencé à fonctionner le 1er janvier 1966.

Les cinq signataires initiaux disposaient déjà d'une langue officielle commune et d'une monnaie commune: le franc CFA émis par la Banque Centrale de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun (ayant remplacé l'Institut d'émission de l'ex-Afrique Equatoriale Française), rebaptisée Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) en 1972.

Quatre d'entre ces signataires ont connu une expérience fort ancienne d'intégration et de coopération régionale sous la colonisation et ce dans le cadre de la Fédération d'Afrique équatoriale française (AEF), née en 1910. Cette Fédération, chapeautée par la puissance coloniale française, était chargée de l'administration douanière et de l'exploitation de services publics communs des colonies du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari, du Gabon et du Tchad.

Lors de leur accession à l'indépendance, les nouveaux Etats ont décidé de sauvegarder leur collaboration en signant, le 23 juin 1959, une convention établissant une Union Douanière Equatoriale (UDE). Celle-ci a admis, en juin 1961, la République Fédérale du Cameroun en tant que membre associé et a contracté avec lui une convention portant sur les relations

[11] Le président G. Pompidou invitait, en 1971, Les pays francophones à *« harmoniser leurs efforts pour contrebalancer le poids écrasant du Nigeria »* .

douanières et économiques. Un tarif extérieur commun, limité aux droits de douane, a été adopté par les cinq pays de l'UDE le 1er juillet 1962. Puis l'UDE a été rénovée par le Traité de l'UDEAC.

L'objectif assigné à l'UDEAC était de promouvoir l'établissement graduel et progressif d'un marché commun par la réduction ou l'abolition des barrières au commerce mutuel, l'adoption d'une politique de répartition équitable des projets industriels communautaires et la coordination des programmes de développement.

En avril 1968, l'UDEAC a été ébranlée par des dissensions relatives à la distribution des avantages de l'intégration entre les Etats côtiers et les Etats sans littoral. Se sentant lésés, le Tchad et la République Centrafricaine (RCA) ont dénoncé le Traité de Brazzaville et quitté l'union. La RCA s'est assez vite rétractée et a regagné le giron, en décembre 1968. Le Tchad s'est tenu à l'écart et n'a rejoint les rangs qu'à la fin de 1984.

L'UDEAC a été finalement remplacée par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) dont le Traité a été approuvé le 16 mars 1994.

Ayant ainsi présenté brièvement les trois groupements considérés, Comment allons-nous procéder ? Dans une première partie, l'on s'attachera à décrire la genèse et les modalités des ensembles ou arrangements coloniaux ainsi que le développement industriel qui a émergé et s'est déployé en leur sein. Il s'agit donc de prendre la pleine et exacte mesure de l'héritage colonial qui a servi de point de départ et dont les pesanteurs et les rigidités structurelles ont continué à se manifester après l'indépendance. Cette partie s'efforcera de donner une profondeur historique à l'analyse de l'intégration industrielle régionale (1ère partie : Antécédents coloniaux : l'ébauche tardive de l'industrialisation sous l'intégration pluriterritoriale coloniale).

En deuxième lieu, on exposera les fondements de l'intégration industrielle régionale (2ème partie) en débutant par l'examen de l'ancrage objectif, c'est-à-dire ce qui rend, dans les conditions spécifiques de l'ASS, objectivement nécessaire et incontournable une industrialisation par groupement de nations, en examinant les analyses et réflexions théoriques qui inspirent, guident et infléchissent les choix des formules et moyens d'action (cadrage théorique) et, enfin, en repérant et classant les instruments mis en œuvre (Repérage des instruments).

En dernier lieu, il s'agit de voir si les mécanismes prévus ont été opérants et ont porté leurs fruits. On dressera alors un bilan du fonctionnement et des embûches affrontés au triple niveau de l'intégration commerciale, de la duplication des projets et de la polarisation spatiale des activités industrielles (3ème partie : Grippage des mécanismes intégratifs au contact des réalités africaines).

Difficultés et perspectives de redynamisation de l'union

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales
Université Mohammed I - Oujda

Institut des Etudes Africaines
Université Mohamed V
Souissi- Rabat

Difficultés et perspectives de redynamisation de l'Union du Maghreb Arabe

Actes du colloque international

organisé par :

- La Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université Mohammed I – Oujda
et
- L'Institut des Études Africaines de l'université Mohamed V - Souissi- Rabat

En partenariat avec

Fondation Hanns Seidel

Les 16 & 17 avril 2009
à la Faculté de Droit – Oujda

" Cet ouvrage a été publié avec le concours de la Fondation HANNS SEIDEL (Allemagne) "

Sommaire

■ **Allocution de Monsieur Yahiya ABOU EL FARAH,**
Directeur de l'Institut des Études Africaines –Rabat 07
■ **Allocution de Mme Juliette BORSENBERGER**
Fondation Hanns Seidel 09

■ **Najat ZERROUKI**
«Le mythe de l'Union du Maghreb arabe:
repenser le Maghreb autrement: sans frontières» 11

■ **Oamar BAGHZOZ**
«Apport et limites du facteur extérieur dans l'impulsion
de l'édification Maghrébine : l'exemple de l'union européenne» 15

■ **Fatima Zohra FILALI**
«La société civile et la construction maghrébine : enjeux et perspectives» 35

■ **Redouane EL HAJJI**
«Le conflit du Sahara: catalyseur des déboires du politique
au Maghreb depuis cinquante ans 53

■ **Soltana DAOUD**
«Rôle des organisations patronales dans l'édification du Maghreb» 65

■ **Abdelhak JANATI-IDRISSI**
«Le rôle de l'entreprise et du secteur privé dans l'édification maghrébine » 75

■ **Samira Brahmia RAJEB**
«Influence de l'intégration maghrébine dans la promotion
des investissements étrangers directs» 87

■ **Omar ZAHRAOUI**
«Le rôle du secteur privé dans le développement et l'intégration du Maghreb» 113
■ **Mohamed LAARAJ & Mohamed JEBBOUR**
«Investissements étrangers au Maghreb : droit et faits» 121

ملامح من العلاقات الثقافية بين المغرب و السودان

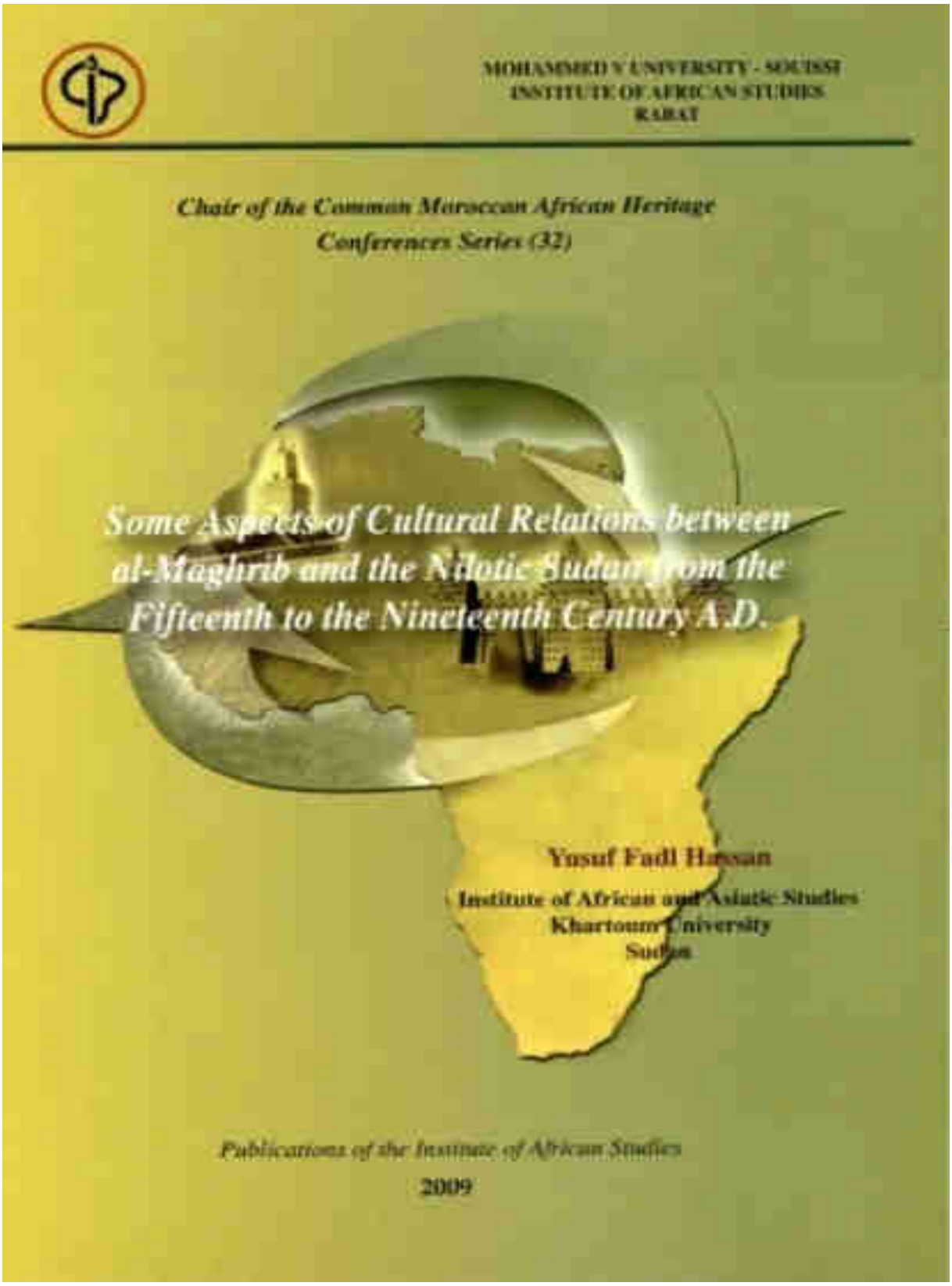

Religion et Société en Afrique

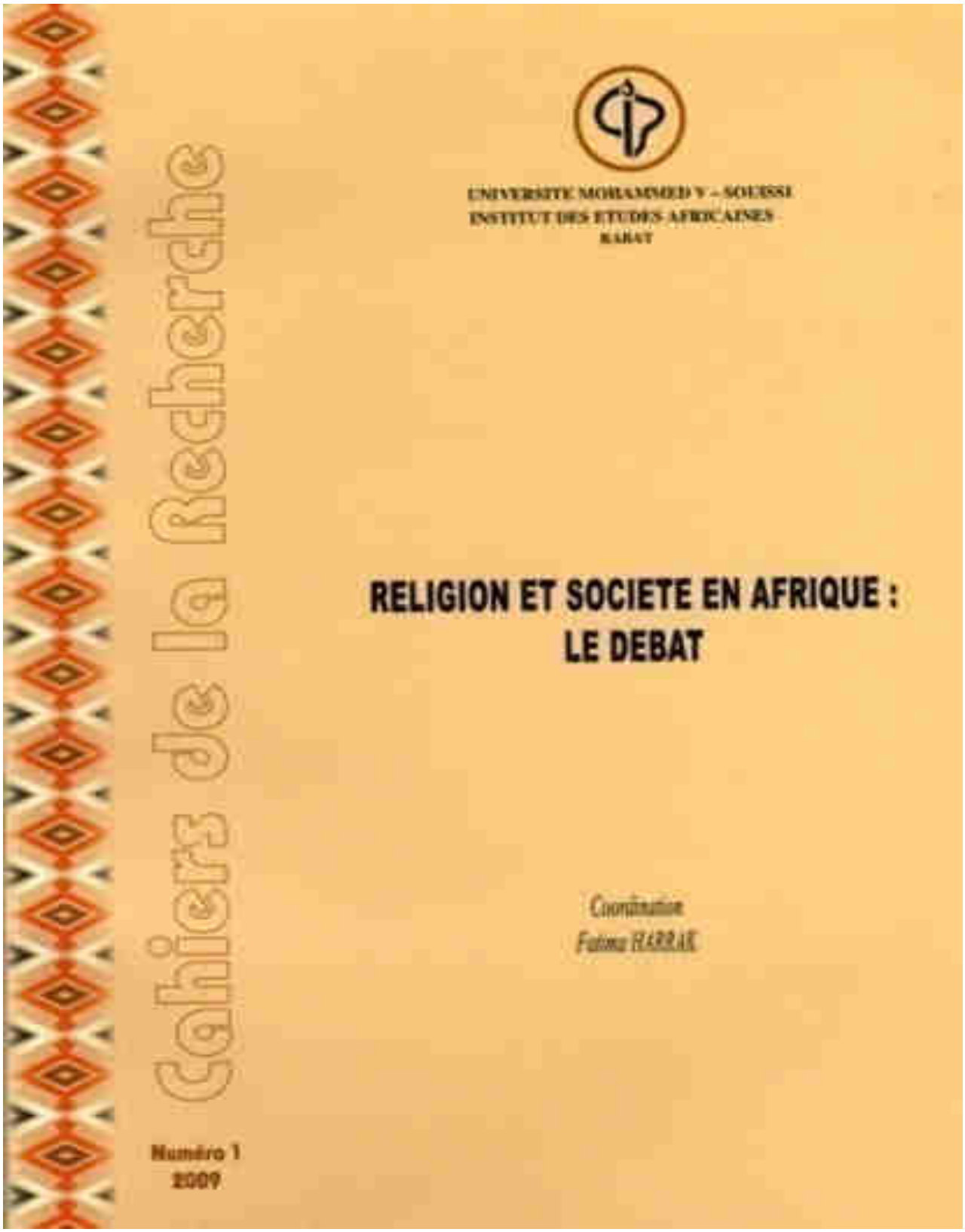

SOMMAIRE

Présentation 5

Fiche de l'Équipe de Recherche « Dynamique Religieuse en Afrique » (ERDRA) 7

Introduction 9

Communications : 13

- Le religieux dans l'espace public africain 15
  Issiaka P. L. LALÈYÊ

- Réflexions sur les vertus du dialogue 27
  Mohamed RIFKI

- Les Eglises évangéliques du Burkina Faso : du puritanisme au réveil politique, de 1961 à 1998 41
  Magloire SOME et Ollé DOLI

Comptes-rendus : 73

- Un Commentaire sur l'essai de Jean-François Bayart, « *Les* Églises chrétiennes et la politique du ventre: le partage du gâteau ecclésial », *Politique Africaine*, n° 35, p. 3-26, 198. 75
  Par : T. Carlos JACQUES

- Lecture dans, Mahmood Mamdani, 2004, *Bon musulman, Mauvais musulman : l'Amérique, la guerre froide ou les racines de la terreur*, conjointement par le CODESRIA, Dakar et Pantheon Books, New York. 83
  Par : Khalid CHEGRAOUI

- Lecture dans, Abderrahmane Moussaoui, 2006, *De la violence en Algérie : les lois du chaos*, Barzakh, Alger 89
  Par : Mohamed EL MANSOUR,

• Lecture dans, Heike Behrend, 1999, *Alice Lakwena and the Holy Spirits: War in Northern Uganda, 1986-97*, traduit de l'allemand par Mitch Cohen, Ohio University Press: Oxford/Athens OH. **99**
Par : Eric ROSS

• Lecture dans, Hussain Muhammad Mahbub, 2007, *The Islamist: Why I Joined Radical Islam in Britain, What I Saw Inside and Why I Left*, London: Penguin Books.....**103**
Par : Fatima HARRAK

Documents : **113**

مقدمة **3**

عروض : **7**

الجماعات اليهودية المغربية في البحث العلمي..... **9**
محمد الحاتمي

مظاهر التجديد في الخطاب الديني الإسلامي المعاصر **25**
محمد الفران

PRESENTATION

Dans le cadre de la nouvelle restructuration de la recherche scientifique quatre groupes de recherche de l'Institut des Etudes Africaines ont été accrédités par l'Université Mohammed V – Souissi. Après une durée de maturation scientifique, certains groupes de recherche ont réussi à franchir la phase de la production des résultats de leurs travaux de recherche dans une perspective d'élargir le débat et la réflexion autour des questions soulevées.

*Cette tendance aura certainement des effets positifs sur la dynamique de la recherche au sein de l'IEA. C'est d'ailleurs cette dynamique qui justifie la création, parmi les publications de l'IEA, d'une nouvelle série intitulée « **Cahiers de la Recherche** », consacrée exclusivement à la publication des travaux des équipes de recherche relevant de cette institution. Il va sans nul*

*doute que cette nouvelle série constituera un espace favorable à la valorisation et la vulgarisation des résultats de la recherche en études africaines, d'autant plus que ces **cahiers** seront ouverts aux jeunes chercheurs et aux doctorants.*

En effet, la domiciliation à l'IEA d'une formation doctorale rattachée aux équipes de recherche, permettra aux doctorants de contribuer aux diverses activités de ces groupes et participera ainsi à la formation de la nouvelle génération de chercheurs.

*Le premier numéro de la série des « **Cahiers de la Recherche** » est dédié à la publication des travaux du GDR Dynamique Religieuse en Afrique coordonné par le Pr. Fatima Harrak. Cet ouvrage traite des différents aspects de la dynamique religieuse en Afrique, une thématique de grande pertinence et d'actualité en rapports directs et indirects avec autres phénomènes et mutations que connaissent nos sociétés africaines.*

ABOU EL FARAH Yahia

Directeur de l'Institut des Etudes Africaines

Université Mohammed V – Souissi

Femmes, Religions et Paix

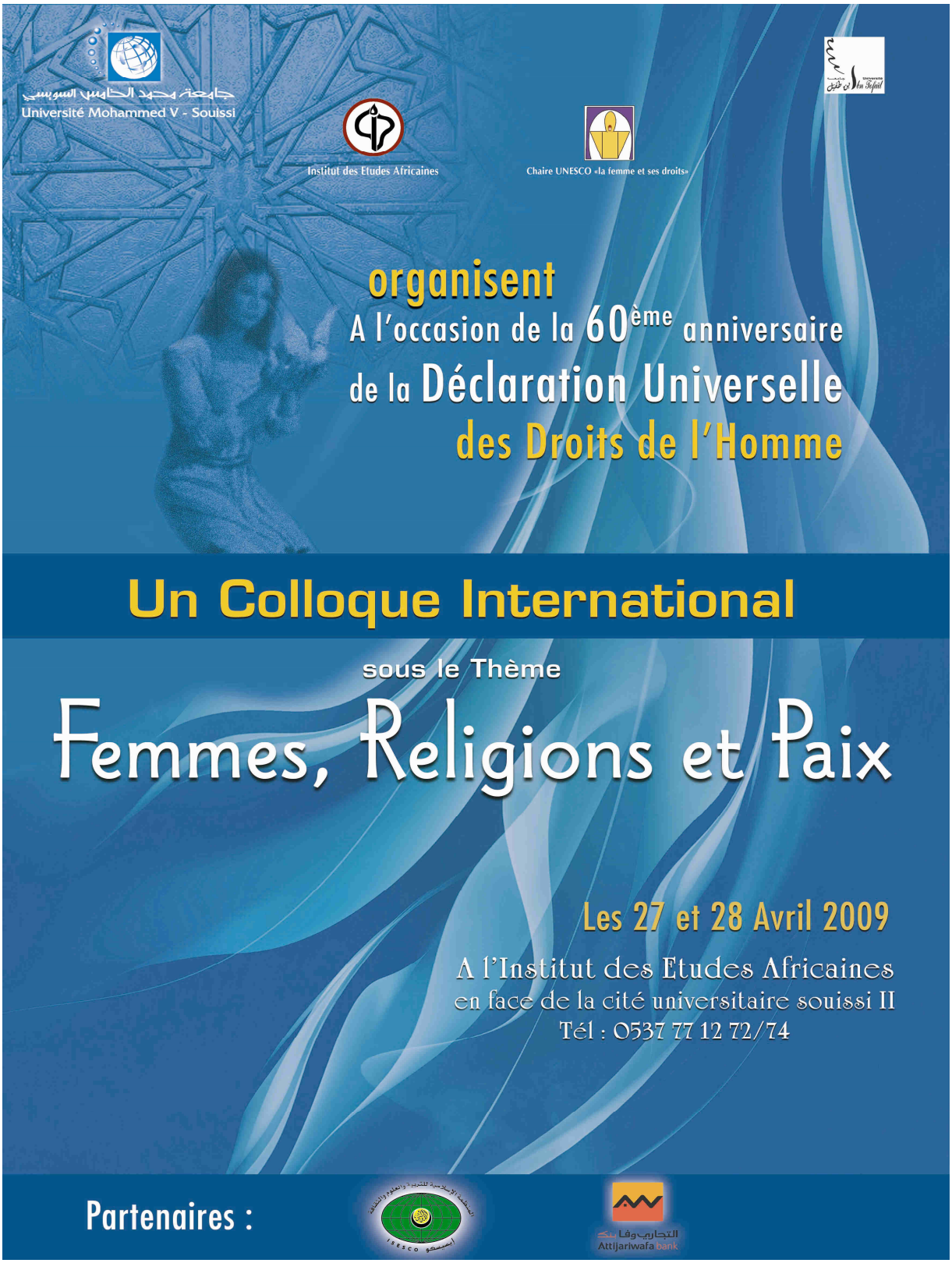

SOMMAIRE

PRESENTATION .....
CHALLENGES FOR HUMAN RIGHTS EDUCATION IN THE 21ST CENTURY **9**
Anja Mihr
SAINTETE FEMININE AU MAROC **37**
Zakia Zouanat
***WE HAVE MADE YOU NATIONS AND TRIBES...*: A QUR'ANICALLY BASED VISION OF MULTICULTURALISM AND INTER-RELIGIOUS RELATIONS** **47**
Aisha Y. Musa
FEMMES, ISLAM ET SOUFISME **63**
Soraya Sbihi
FEMMES ET RELIGIONS DANS L'IMMIGRATION..... **77**
Hakim El Ghissassi
CORPS DISSIMULE ET CORPS SACRIFIE AU NOM DE DIEU.... **83**
Rachid Benlabbah
FEMME ET PAIX : LE CAS DES MILLES ET UNE NUITS **103**
Ahmed Farid Merini

فـهرس

المرأة المواطنة: مدخل أساسي لتأصيل
قيـم الحداثـة السياسيـة **5**
عبد الله الحوزي
النساء والقيادات الدينية : نماذج من التراث الإسلامي..... **17**
لطيفة مهداوي
مقاربة تأملية للتصور الإسلامي لموقع المرأة
في إنتاج ثقافة السلام **31**
أحمد البوكيلي

PRESENTATION

C'est avec un réel plaisir que nous introduisons cet ouvrage, fruit de contributions au colloque international « Femmes, religions et paix », tenu les 27-28 avril 2009 à Rabat, organisé par l'Institut des Etudes Africaines (IEA) relevant de l'Université Mohammed V-Souissi, Rabat (Maroc) et la Chaire UNESCO « La Femme et ses Droits », sise aux Université Mohammed V- Souissi (Rabat) et Ibn Tofaïl (Kénitra).

L'organisation ce colloque est l'aboutissement d'une coopération entre la Chaire UNESCO « La Femme et ses Droits » et l'Institut des Etudes Africaines (IEA) qui répond aux souhaits de nombreux chercheur-e-s, partisan-e-s de l'approche pluridisciplinaire de la recherche scientifique.

Cette collaboration a mis en relief l'intérêt de l'approche genre pour la promotion des droits humains en général et des droits des femmes en particulier. Intérêt, concrétisé par la création d'un groupe de travail interinstitutionnel chargé de mener des réflexions sur des sujets d'intérêt communs, en vue d'organiser des colloques annuels.

Le colloque ***« Femmes, religions et paix »*** *s'est inscrit dans le cadre de la décennie internationale de promotion d'une culture de paix et de non violence au profit des enfants du monde (2001-2010) sous les auspices des Nations Unies, et de la contribution de l'université marocaine à la célébration du 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La trilogie « Femmes, religions et paix » demeurent des préoccupations majeures de l'humanité entière.*

Cette manifestation scientifique a connu la participation d'un bon nombre d'académicien-e-s marocain-e-s et étranger-e-s, de spécialistes et d'expert-e-s en religion et en paix qui, durant deux jours, ont échangé, discuté et débattu de religion et de paix et de leur corrélation avec la situation des femmes. Les principales recommandations avaient trait au développement de la formation, de l'information et de la recherche scientifique autour de ces thématiques ainsi que la mise en place d'un programme universitaire dédié à l'éducation des jeunes à la culture de la paix.

A n'en point douter, l'ampleur du sujet n'a pas permis d'épuiser toutes les questions qu'il suscite. Nous pensons, néanmoins, que le débat a pu être sérieusement engagé et espérons qu'il se renforcera et s'enrichira dans nos travaux à venir.

Pr. Fouzia Rhissassi
Pr. Yahia Abou El Farah
Pr. Khalid Berjaoui